

SPORT

L'avenir est assuré au Cercle Nautique Somain-Aniche

La fermeture de la piscine pour cause de sécurité n'empêche pas les nageurs Anichois de bien se comporter dans les différentes compétitions où ils sont engagés au sein du Cercle Nautique Somain-Aniche. Ainsi les très jeunes compétiteurs locaux se sont retrouvés à Cambrai pour leur première compétition de l'année. On peut dire qu'ils n'ont pas fait le déplacement pour rien, en effet Julien Behal, Perrine Jamroz, Arthur Nicodeme, Zakary Mortelette, Astrid Matuszewski Bonnafil, ont réalisé de très belles performances pour leur jeune âge. Julien Behal remporte le 50m Nage libre et termine second au 50m Dos, Perrine Jamroz termine second au 50m dos et troisième au 50 m Nage libre, Zakary Mortelette, prend lui la troisième place au 50m nage libre.

Les deux autres nageurs ont quant à eux amélioré nettement leur temps de référence, le Coach Jérémy Sébille était très fier de ses jeunes ouailles.



À NOTER

► Menus du 12 au 16 mars dans les restaurants solaires

Lundi 12/03 : carottes râpées locales au citron, aiguillettes de poulet à l'italienne, torsades et emmental râpé, yaourt aromatisé. Mardi 13/03 : velouté de courgettes, crépinette de porc aux herbes, petits pois et pommes de terre country, rondelé. Jeudi 15/03 : soupe ardennaise, sauté de boeuf au paprika et riz, fruit de saison. Vendredi 16/03 : céleri local mayonnaise, nugget's de poisson, épinards au fromage fondu et pommes de terre vapeur, gâteau aux noisettes.

► Brocante de la foire

Organisée par le club des supporters « Allez les tigres » le samedi 10 mars, de 9h à 16h.

► Pétanque SAP

Concours qualificatif Nord – Région le samedi 10 mars boulodrome rue Fendali, à partir de 15h.

► Amicale des donneurs de sang Aniche-Auberchicourt

Assemblée générale le dimanche 11 mars à 10h à la salle Coquelet à Auberchicourt.

► Permanence du Centre de Consultation Prénatale et de Planification

Lundi 12 et 26 mars, 3 rue Domisse à Aniche, de 13h30 à 16h30. Renseignements et prise de rdv : 03.59.73.19.30. Contact le jour des consultations : 03.27.92.48.64.

► Calendrier des consultations infantiles pour le mois de mars

Les mardis 13, 20 et 27 mars au Service de Prévention Santé. 3 rue Jules Domisse. Uniquement sur Rendez-vous. Tél : 03.59.73.19.30.

► Inscriptions pour la rentrée 2018/2019 à l'école maternelle Schmidt

Les jeudis 12 et 19 avril et les jeudis 24 et 31 mai de 13h45 à 15h

► Banquet des aînés, le jeudi 26 avril 2018

Vous souhaitez participer au banquet des aînés. Il vous faut avoir 65 ans ou plus avant le 31 décembre 2018. Venez retirer votre bon d'inscription en mairie au Service Fêtes et Cérémonies, du 19 février au 26 mars 2018 dernier délai, le matin uniquement. Vous munir d'une pièce d'identité et d'une facture justifiant votre domicile.

► Agenda des seniors

Edité par le CCAS, il est distribué gratuitement au domicile des seniors. Des exemplaires sont également disponibles au CCAS si nécessaire.

► Cours de remise en forme dédiée aux femmes par le club d'athlétisme

Venez participer à un cours de remise en forme et peut être devenir adepte de la course à pied, le samedi 17 mars de 10h30 à 12h salle Léo-Lagrange. Renseignements : aac.anichecontact59@orange.fr ou Mme Kaced 07 70 29 77 77.

► Journée portes ouvertes au Lycée Pierre Joseph Laurent

Le samedi 17 mars de 9h à 12h30.

► Conseil Citoyen Anichois : Café Citoyen, le samedi 17 mars de 15h à 17h, Ecole Jean Schmidt.

► Volley ball Championnat Ufolep

Le dimanche 18 mars salle Léo-Lagrange Masculin VLCA/ASE – Walincourt à 9h et VLCA/ASE – Marchiennes à 10h30. Tournoi de volley mixte le vendredi 23 mars en nocturne à partir de 18h. Ouvert à tous équipes seniors féminines et masculines.

► Résultats et calendrier du SCA

Les résultats : Fresnes – Séniors A : 1 – 1

Calendrier du week-end : Samedi 10 mars : U11 – Guesnain à 10h, Anhiers- U13 à 14h30, Montigny – U13 à 14h30/ Dimanche 11 mars : Famars – U16 (coupe de l'Escout) à 10h, Pont-Flers – Séniors B à 15h, Séniors A – Douai à 15h.



Médecin de garde : 03.20.33.20.33 / **Pharmacie de garde** : 08.25.74.20.30 ou www.servigarde.fr



N°10
du 5 mars
au 11 mars
2018
www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITES

Les élèves de l'école de musique ont fait leur show



Grand moment musical le dimanche 25 février à la salle Claudine-Normand : les élèves de l'école de musique se sont succédé avec leurs instruments de prédilection pour interpréter des morceaux qu'ils avaient travaillés avec beaucoup d'assiduité lors des répétitions. Le public venu nombreux a pu apprécier les différents solos ou les groupes musicaux avant l'ensemble final. En préambule dans son discours, Xavier Bartoszek, l'adjoint délégué aux affaires culturelles à l'origine de la création de l'école de musique, a félicité la responsable Audrey Tournant pour ce premier grand rendez-vous musical et tous les professeurs : Carla Sonnensberger (classe de piano, Jean-Pierre Nottebaere et Juliette Chrzanowski (batterie-percussions) Benjamin Laby (trompette). Pas de doute à Aniche, la relève musicale est assurée !

L'AG du SICAEI s'est tenue dans notre commune

L'assemblée générale du SICAEI (Syndicat Intercommunal pour l'Aide à l'Enfance Inadaptée) s'est tenue dans notre commune ce mardi soir salle Claudine-Normand, en présence des représentants des 63 communes, Carole Carpentier, adjointe déléguée à l'enfance et la jeunesse, représentant notre ville. Après le discours d'ouverture du maire Marc Hémez, le président du SICAEI Jean-Jacques Peyraud a présenté les bilans de l'association dont la vocation est l'aide à l'enfance inadaptée. Le SICAEI subventionne des Associations et aide financièrement des particuliers pour l'achat de matériels adaptés (fauteuils roulants, ordinateurs, aménagement de domicile)



Le Dojo anichois finit deuxième de son interclub



Le Dojo IAMA organisait samedi 3 mars 2018 une rencontre interclubs de judo, salle Coubertin à Aniche. Près de 250 participants représentant 22 clubs de la région ont fait le déplacement pour cet évènement amical. L'Alliance Judo de Maubeuge remporte le classement par club, juste devant Aniche. Wallery, Montigny en Ostrevent et Douai complètent ce classement. Côté anichois, nous retrouvons en 1ère place Salhya Benaissa, Alessandro Dal Bo, Antoine Pluchart, Tom Frémeneur et Alexis Hautcoeur en catégorie mini poussins ; Adrien Pourplanque et Callie Brunet en catégorie poussins ainsi que Michael Guillaume en catégorie minimales. Le professeur Alain Guerez peut être fier de la prestation de ses jeunes élèves. Les clubs visiteurs ont, pour leur part, salué une nouvelle fois la bonne organisation des dirigeants qui renouvelleront cette manifestation la saison prochaine. Le maire Marc Hémez est venu saluer les sportifs et féliciter les organisateurs.

L'assemblée générale des Anciens combattants

Le dimanche 25 février s'est déroulée l'assemblée générale des Anciens Combattants ACPG, salle Louis-Pol en présence du député Alain Bruneel, du conseiller départemental Charles Beauchamp et du maire Marc Hémez. Le premier magistrat de la ville, dans son discours s'est réjoui de la bonne humeur entre les membres de l'association, il a souligné le travail effectué pour la défense de certaines valeurs : liberté, égalité, fraternité, justice et solidarité. Il a aussi encouragé l'association à s'investir dans le programme des manifestations célébrant le centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre afin de témoigner le patriotisme en mémoire aux soldats morts pour notre pays, pour que l'on puisse dire « plus jamais ça ! plus jamais de morts, de blessés, de veuves et d'orphelins ».

Lors de cette assemblée générale, quatre combattants ont été honorés, il s'agit du président de l'association Didier Vasseur qui a reçu la croix d'honneur des essais nucléaires à titre honoraire par Didier Cieslak, président départemental du Mémorial National des essais nucléaires. Ont été honorés par un diplôme les porte-drapeaux Albert Lacauve (42 ans), Raymond Guelou (3 ans) et Riyeul Villain (3 ans). Lors de cette assemblée, Louis Maronnier vice-président d'arrondissement a annoncé les dates des différents congrès, celui de l'arrondissement du douaisis qui aura lieu à Flines les Râches le 15 avril et le congrès départemental qui se déroulera à Cambrai le 13 mai.

Le bureau de l'association a été reconduit : Président Didier Vasseur, secrétaire Georges Dino, trésorier Jean Jacques Legay.



« Les femmes de 14/18 » par la compagnie « Les insolents »

Dimanche 18 mars à 16h – salle Claudine-Normand - Entrée libre.

Ce spectacle (conçu par Laurent Idkowiak, directeur artistique de la Compagnie et par Marc De-bève) redonne la parole aux femmes qui ont dû assurer la relève des hommes à l'arrière du front. Tout commence par la proclamation de la mobilisation à Saint-Malo racontée par Colette. Le départ des fils à la guerre est évoqué par Jane Catulle-Mendès dans un de ses poèmes. On parle de l'appel de Viviani, président du Conseil, aux Françaises à terminer les récoltes. Marie de Croÿ, condamnée à 10 ans de travaux forcés pour avoir aidé des soldats à passer aux Pays-Bas, témoigne des conditions de détention à la forteresse de Sieburg où 300 femmes connurent la faim et le froid, condamnées pour espionnage, avoir caché des armes ou simplement avoir dit « ça sent le Boche ». Une grande place est faite à Marcelle Capy, journaliste féministe, dont les écrits ont été censurés pendant la guerre. Elle fait entendre une voix différente et quelque peu grinçante, mais aussi émouvante. Elle enquête sur le travail des «munitionnettes» qui fabriquent des obus, pièces de fusils et d'avions à des cadences infernales pour un salaire misérable en sacrifiant leur santé. Elle témoigne des scènes déchirantes, telle que les mères obligées de confier leurs enfants à des organisations caritatives. Elle parle aussi des camps de prisonniers allemands et tourne en dérision les embusqués aux propos guerriers et délirants. L'amour n'est pas oublié avec cette lettre bouleversante qu'Yvonne Rigaud écrit à son mari Émile le 13 février 1915, ou « la Complainte des jeunes filles qui ne seront pas épousées » écrite par Jeanne Perdriel-Vaisière pour les Veuves blanches, ces jeunes filles endeuillées par la perte de leurs fiancés.



Troisième gala multi-artistique des Lovely Girls

Pour la troisième année consécutive, le groupe des Lovely Girls organise son gala multi-artistique avec la présence de différents groupes de danse, dans différents styles : hip hop, classique, moderne jazz, pompom girls... mais aussi un groupe de danseuses brésiliennes, le club gym jeunes, des Yamakasi et un numéro d'hypnose avec Léo Hypnose.

La manifestation se déroulera le samedi 10 mars à 17h – salle Pierre de Coubertin. Entrée : 2 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

St Joseph et les compteurs LINKY s'invitent au débat d'orientations budgétaires !

Le froid n'avait pas contrarié la participation active des élus à l'occasion de la récente séance du Conseil municipal ! quelques absents dans les 2 camps, notamment des leaders, mais des élus, d'ordinaire peu bavards ont occupé le devant de la scène, sur des questions diverses d'actualité, à savoir :

- Selon Danièle BRENSKI (opposition), le remplacement des compteurs EDF par des compteurs dits intelligents et communicants de type LINKY inquiète certains habitants : peut-on s'y opposer, compte tenu des questions qui se posent sur les radiations nocives pour la santé, la fiabilité, le flicage, etc.

Apparemment bien documenté, le Maire, sans prendre position (car les arrêtés du Maire ou délibérations de l'assemblée, pris contre cette opération ont toujours été déférés auprès du tribunal administratif), a exposé ce qu'il a entendu du représentant local des Consommateurs et des professionnels de ENEDIS, rappelant que le réseau de distribution électrique appartient désormais à ENEDIS, (jusqu'à et y compris le compteur) qui l'a reçu de l'intercommunalité, compétence transférée par la Commune, la relation client/fournisseur étant établie avec EDF, toujours fournisseur d'énergie.

Le Maire a exposé que le danger de radiations nocives était moindre qu'avec téléphone portable, TV, ou micro-ondes, car LINKY communique avec sa centrale par courant porteur de ligne (CPL) c'est-à-dire les fils électriques, et non pas par ondes radio hyper-fréquences ; il a précisé qu'en cas de refus de pose du compteur, la relève de l'ancien compteur continuera d'être effectuée contre paiement par l'abonné, de même que les frais de pose, lorsque les règlements européens imposeront cette obligation ; toute documentation technique sur ce sujet est consultable à l'accueil de la mairie ; enfin, depuis 2009 plusieurs pays européens ont intégré ce système sans dégâts majeurs.. Que chacun prenne sa responsabilité, il n'appartient pas à l'Assemblée ou à l'autorité municipale de prendre position.

- Pour JL CHANTREAU (opposition), la statue qui trônait en façade de l'ancienne école St Joseph, rachetée par la Ville et qui accueillera à la rentrée l'école publique Cachin pendant les travaux de rénovation, portait atteinte au principe de laïcité et présentait un symbole ostentatoire, ce que Jessica TANCA (majorité) a vertement contesté, arguant que cette statue reflète l'identité de ce bâtiment, qu'elle participe à son histoire, et qu'elle déplore ce débat stérile qu'on aurait d'ailleurs – selon l'élue- porté sur un anti-communisme primaire, ce qu'elle a dénoncé avec virulence et courtoisie..

Appelé à clôturer ce débat inattendu, le Maire précisait que la statue est désormais invisible puisque masquée récemment par une enseigne au logo de la Ville, et que ce bâtiment gardera son histoire, comme d'autres lieux, et personnalités ayant marqué l'histoire de la Ville, sans que la Majorité en prenne ombre (Frères Martel, Jaurès, Schmidt, Archevêque, Bi-centenaire de la Révolution, etc..)

Concernant l'Ordre du Jour, l'Assemblée a adopté les virements de crédits repris au budget, par anticipation, pour régler, avant le vote, des factures en instance, engager des dépenses urgentes, et verser des subventions dont les gros clubs ont grandement besoin, (SCA Foot, ALAPAGE..) ; la Commune adhèrera au groupement de commandes pour l'achat des fournitures de bâtiment, auprès de la Cité de communes ; autorisation est donnée à la Sté HLM Partenord habitat de vendre 28 logements de la rue Delval, la garantie d'emprunt est accordée à la Sté HLM Norevie pour la rénovation des logements rue de Flandres, -Gobelins 1- ; un partenariat est conclu pour l'intervention de l'équipe d'élagage de la Cité de communes ; la Majorité n'a pas pris part au vote d'une motion sur la défense de l'hôpital de DECHY, contestant certains arguments qui relèvent plutôt d'une gestion interne (blanchissage, restauration, paiement des heures supplémentaires, ..) motion présentée par l'Opposition, le Maire précisant que la vigilance est de rigueur, pour tous les élus, sur le fonctionnement de l'hôpital, les menaces sur le personnel et donc sur le service public.

Nous reviendrons sur les options et orientations budgétaires qui seront traduites dans le budget 2018, présenté prochainement au vote des conseillers municipaux

Retour sur le discours prononcé par le Maire Marc Hémez lors de la cérémonie des vœux à la population du samedi 20 janvier, rappelant par thématique les actions de l'équipe municipale depuis son élection de 2014 .

Concernant la vie économique (entreprises - PME - commerces)

• Les 160 ans de la verrerie AGC ont marqué la bonne santé du verre à vitre ou spécial dédié à l'automobile confirmé par la reprise de Saint-Gobain, où 70 familles anichoises ont retrouvé le sourire après 3 ans d'inquiétude sur le redémarrage.

• Satisfaction aussi avec SECMA, le 3ème constructeur automobile français et le succès de cette petite bombe la F16, un bolide inauguré en grande pompe par les plus hautes personnalités de la Région.

• Satisfaction encore avec l'implantation de nouveaux commerces : Marché aux affaires, la boulangerie Saint-Honoré Bd Drion, l'auto-école de la Pyramide, Créathy imprimerie, Allo Pizzas, Cook and Design pâtisserie, les salons de toilettage pour animaux : Canicat, les Aristochiens, Miss Féline, les salons de coiffure : Tendence coiffure et JM'Coif' – Marbrerie Dirson – Eco-Chauffage Sanitaire, l'Agence immobilière Brickimmo.

La rénovation impressionnante de commerces (pharmacie, fleuriste, etc...)

• Espoir de l'ouverture d'un commerce de fruits et légumes, le transfert à Aniche de ALDI sur le terrain SICOVER et de LIDL sur l'ex friche Coenmans, derrière le parking relais des bus, rue Delforge.

• Le marché de Noël qui rassemble une quarantaine de stands, une animation au carré brasserie, la restauration/buvette pour les commerçants de l'Union du Commerce qui pilotent en même temps la quinzaine commerciale qui se termine par le tirage de la Twingo, financée pour moitié par les commerçants et la ville. En prime cette fin d'année 2017 : la patinoire!

• Le marché hebdomadaire a enfin trouvé sa place sur l'esplanade Charles de Gaulle avec bornes à eau, électricité, WC publics depuis le 9 décembre 2017.



Concernant les finances

Grâce à la vigilance et à l'expertise de Jean-Claude Denis, dont la carrière de percepteur est un regard pertinent sur nos opérations budgétaires, nos finances sont suivies au quotidien par l'élue et le service financier.

Les crédits ouverts au budget le sont avec l'engagement d'être utilisés, c'est-à-dire pas de recettes gonflées ou de dépenses minorées ; la chasse aux subventions auprès de la Région, du Département, de la CAF et autres institutions est un combat permanent, rendu difficile par la baisse des aides de l'état aux communes.

Les budgets ont toujours été votés par la majorité, l'opposition s'entêtant à voter contre... L'auto financement, cette marge de manœuvre qui permet de ne pas recourir à l'emprunt est mesuré, le recours à l'emprunt est également limité à nos besoins d'investir et nos capacités à rembourser.

Cette gestion financière est rendue compliquée, dans un contexte économique perturbé, des annonces gouvernementales interrogatives comme la suppression de la taxe d'habitation, mais les impôts, fidèles à ce que, opposants dans le précédent mandat, nous avons toujours exigé, n'ont pas été augmentés jusqu'alors.

Plus que jamais, élus et commissions vont s'atteler à ce marathon budgétaire d'ici Mars, le budget 2018 sera regardé à la loupe, la masse salariale, principale dépense de fonctionnement étant justement maîtrisée, tout remplacement, poste pour poste, de départs en retraite, nombreux cette année, sera apprécié pour maintenir ou créer un service public de qualité.

Merci donc à Jean-Claude Denis et au service financier pour cette constante vigilance financière dont les élus gestionnaires de leur crédit savent qu'elle est rigoureuse.

Concernant la communication

• Le support Aniche actu... est régulièrement édité et distribué : il a été enrichi d'articles, photos, témoignages, indépendamment du compte-rendu d'activités municipales et associatives.

• Le site internet de la ville, nouvellement relooké, est régulièrement abondé, actualisé, mis à jour.

• La prestation du service communication envers les différents services municipaux et les associations concernant tracts, flyers, affiches, cartons est particulièrement appréciée.

• L'élue oriente vers ses collègues les infos sur la vie municipale.

